

# Recensement agricole 2020

## Formation des exploitants agricoles en Île-de-France

### Une jeune génération particulièrement bien formée

En 2020, on dénombre en Île-de-France 5 513 exploitants agricoles ou coexploitants, parmi lesquels 24 % de femmes et 76 % d'hommes, 18 % de moins de 40 ans, 52 % de 40 à 59 ans et 30 % de plus de 60 ans et dont le tiers sont à la tête d'exploitations individuelles. Les deux tiers d'entre eux ont un niveau de formation au moins égal au baccalauréat (second cycle long ou études supérieures), dans le domaine agricole<sup>1</sup> ou autre. Le niveau de formation des exploitants a globalement progressé au fil des générations et les moins de 40 ans sont particulièrement diplômés. Comparées à leurs homologues masculins, les exploitantes disposent d'un meilleur niveau de formation mais sont moins formées dans le domaine agricole. Les niveaux de formation sont plus élevés chez les exploitants s'installant hors cadre familial comparés aux exploitants reprenant une exploitation familiale, et progressent avec la taille économique de l'exploitation.

#### Le niveau de formation augmente au fil des générations

En 2020, 66 % des exploitants et coexploitants franciliens a suivi une formation de niveau baccalauréat ou plus. Ils sont 55 % des exploitants au niveau national.

Le niveau de formation des exploitants agricoles franciliens progresse au fil des générations comme pour l'ensemble des actifs. Parmi les exploitants de 60 ans ou plus, 15 % n'avaient pas suivi de formation au-delà de l'école primaire, tandis que la quasi-totalité des générations suivantes (96 %) ont au moins une formation de

second cycle court. Les moins de 40 ans disposent d'une formation plus élevée : 88 % ont un niveau au moins égal au baccalauréat et 61 % ont fait des études de niveau supérieur au baccalauréat. En 2010, 83 % des exploitants de moins de 40 ans avaient un niveau au moins égal au baccalauréat et 51 % avaient fait des études de niveau supérieur au baccalauréat. Cette hausse du niveau de formation le plus élevé s'observe également au sein de la population générale francilienne : entre 2008 et 2019, la proportion de la population francilienne non

scolarisée de plus de 15 ans ayant un diplôme supérieur au baccalauréat est passée de 35,1 % à 43,1 %.

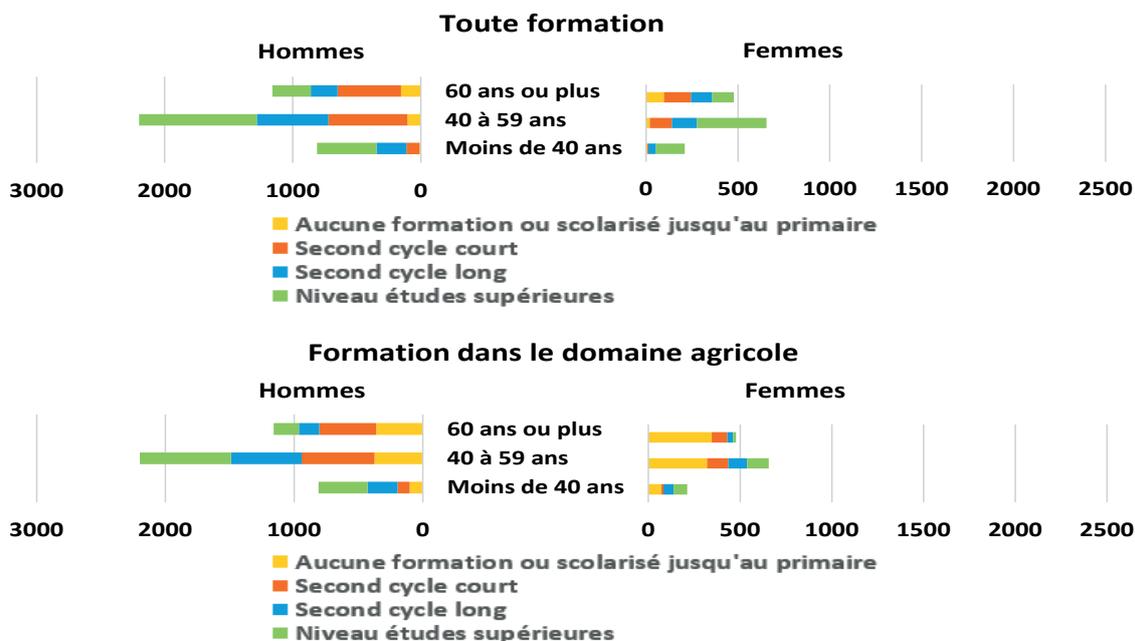
Près d'un exploitant sur trois en Île-de-France n'a pas suivi de formation agricole spécifique. Ceci est particulièrement marqué pour les générations les plus âgées : 43 % des exploitants de plus de 60 ans n'ont pas de formation agricole spécifique tandis qu'ils ne sont que 17 % parmi les exploitants de moins de 40 ans.

<sup>1</sup> Formations conduisant aux diplômes suivants : baccalauréat technologique agricole, baccalauréat professionnel agricole, brevet professionnel responsable d'exploitation/entreprise agricole, brevet de technicien supérieur agricole, licence professionnelle (agronomie, productions animales et végétales), études supérieures longues agricoles ou agronomiques, ainsi que les anciens diplômes de l'enseignement agricole (brevet de technicien agricole, brevet d'enseignement agricole).



## Graphique 1

Niveau de formation le plus élevé suivi par les chefs d'exploitation et coexploitants en 2020



Champ : Île-de-France.

Source : Agreste - Recensement agricole 2020

### Les exploitantes disposent d'un meilleur niveau de formation que leurs homologues masculins mais sont moins formées dans le domaine agricole

Près d'une exploitante sur deux a fait des études de niveau supérieur, mais seuls 15 % d'entre elles dans le secteur agricole, et près de 54 % n'ont aucune formation agricole spécifique. Parmi leurs homologues masculins, 40 % ont fait des études de niveau supérieur, dont les trois-quarts dans le secteur agricole, et seuls 20 % d'entre eux n'ont aucune formation agricole spécifique. Pour les plus jeunes, l'écart se réduit nettement : 33 % des exploitantes

de moins de 40 ans n'ont aucune formation agricole spécifique (13 % chez leurs homologues masculins) et 61 % des exploitantes de moins de 40 ans ont suivi une formation agricole de niveau baccalauréat ou supérieur (71 % chez leurs homologues masculins).

### Près d'un exploitant sur cinq déclare avoir suivi une formation agricole courte durant les douze derniers mois

Les exploitants se forment tout au long de leur carrière professionnelle. La proportion d'exploitants déclarant avoir suivi une formation agricole

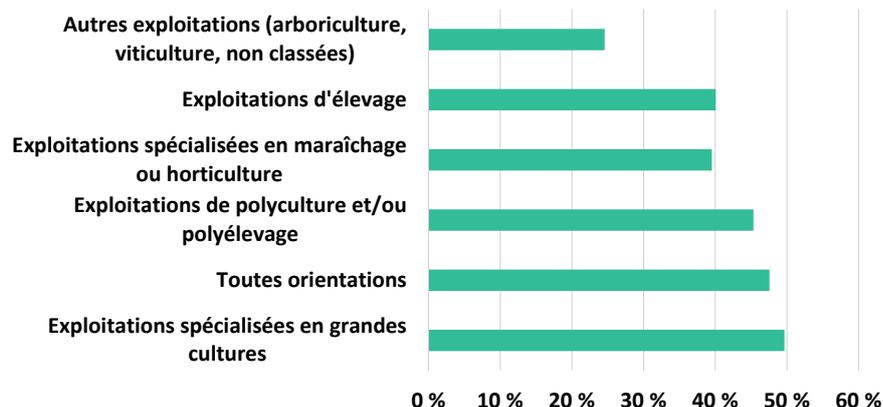
courte (session de minimum deux jours pas forcément consécutifs) durant les douze derniers mois est de 18 %. Elle est plus élevée chez les exploitants de moins de 60 ans (20 %) que chez les plus de 60 ans (14 %) et augmente en fonction du niveau de formation le plus élevé de l'exploitant : 7 % chez les exploitants sans formation ou scolarisés jusqu'au primaire, 15 % chez les exploitants avec un second cycle court, 18 % chez les exploitants avec un second cycle long et 22 % chez les exploitants avec un niveau d'études supérieures.

### Les niveaux de formation selon les orientations productives

Les niveaux de formation varient selon les orientations productives. Dans les exploitations spécialisées en grandes cultures, avec davantage d'exploitations de grandes dimensions, la proportion d'exploitants avec une formation dans le domaine agricole de niveau baccalauréat ou plus atteint presque 50 %. Elle est plus faible pour l'arboriculture et la viticulture. Cet écart s'explique en partie par l'âge des exploitants (68 % des exploitations arboricoles franciliennes sont dirigées par un exploitant de plus de 55 ans) et la dimension des exploitations dans ces orientations.

## Graphique 1

Chefs d'exploitation et coexploitants ayant suivi une formation dans le domaine agricole de niveau baccalauréat ou plus en 2020



Champ : Île-de-France.

Source : Agreste - Recensement agricole 2020

## Les exploitants s'installant hors cadre familial ont un niveau de formation plus élevé que ceux reprenant une exploitation familiale

L'installation des exploitants ne s'effectue plus seulement dans un cadre familial.

En 2020, 22 % des exploitants ont pris la tête d'une exploitation sans prendre la succession d'un membre de leur famille. Parmi eux, 74 % ont une formation de niveau baccalauréat ou plus, et 53 % dans le secteur agricole. Parmi ceux qui ont repris une exploitation familiale, ils sont 65 % des exploitants à avoir une

formation de niveau baccalauréat ou plus, et 46 % dans le secteur agricole.

**Tableau 1**

Niveau de formation le plus élevé des chefs d'exploitation et coexploitants en 2020 et installation dans et hors cadre familial

|                 |   | Cadre familial                     |                                     | Hors cadre familial                |                                     |
|-----------------|---|------------------------------------|-------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------------|
|                 |   | Formation dans le domaine agricole | Toute formation (agricole et autre) | Formation dans le domaine agricole | Toute formation (agricole et autre) |
| Moins de 40 ans | Aucune formation ou scolarisé jusqu'au primaire   | 17 %                               | 1 %                                 | 16 %                               | 1 %                                 |
|                 | Second cycle court                                | 11 %                               | 12 %                                | 9 %                                | 9 %                                 |
|                 | Second cycle long                                 | 29 %                               | 28 %                                | 27 %                               | 25 %                                |
|                 | Niveau études supérieures                         | 43 %                               | 60 %                                | 48 %                               | 64 %                                |
|                 | Tous niveaux de formation (en nombre d'individus) | 713                                |                                     | 280                                |                                     |
| 40 ans ou plus  | Aucune formation ou scolarisé jusqu'au primaire   | 30 %                               | 7 %                                 | 31 %                               | 6 %                                 |
|                 | Second cycle court                                | 29 %                               | 33 %                                | 23 %                               | 26 %                                |
|                 | Second cycle long                                 | 19 %                               | 23 %                                | 20 %                               | 22 %                                |
|                 | Niveau études supérieures                         | 23 %                               | 37 %                                | 26 %                               | 47 %                                |
|                 | Tous niveaux de formation (en nombre d'individus) | 3 391                              |                                     | 900                                |                                     |
| Tous âges       | Aucune formation ou scolarisé jusqu'au primaire   | 28 %                               | 6 %                                 | 28 %                               | 5 %                                 |
|                 | Second cycle court                                | 26 %                               | 29 %                                | 20 %                               | 22 %                                |
|                 | Second cycle long                                 | 20 %                               | 24 %                                | 22 %                               | 23 %                                |
|                 | Niveau études supérieures                         | 26 %                               | 41 %                                | 31 %                               | 51 %                                |
|                 | Tous niveaux de formation (en nombre d'individus) | 4 104                              |                                     | 1 180                              |                                     |

Champ : Île-de-France.

Source : Agreste - Recensement agricole 2020

## Le niveau de formation dans le domaine agricole progresse selon la dimension économique et au sein des formes sociétaires

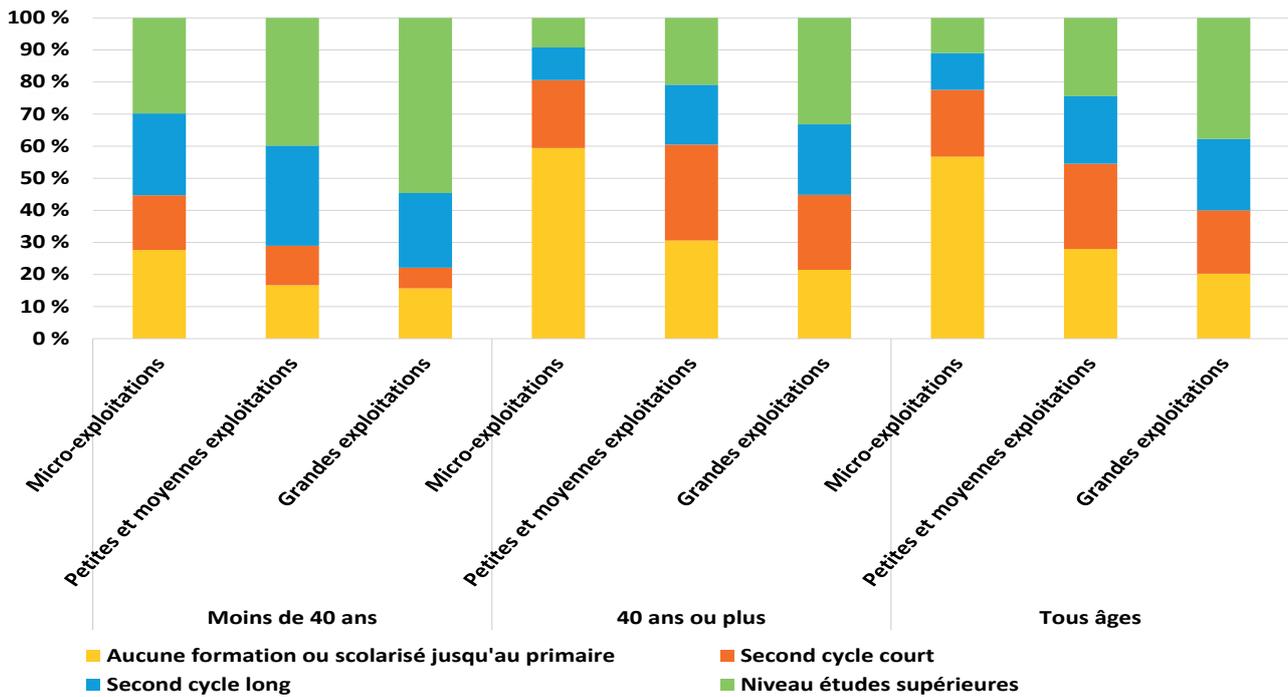
Le niveau de formation dans le domaine agricole des dirigeants d'exploitation progresse avec

la dimension économique de l'exploitation. Parmi les exploitants de moins de 40 ans, 28 % n'ont aucune formation agricole spécifique dans les microexploitations contre seulement 17 % dans les petites et moyennes exploitations et 16 % dans les grandes exploitations. Ces parts

sont respectivement de 30 %, 40 % et 55 % pour le niveau supérieur au baccalauréat.

## Graphique 2

Niveau de formation dans le domaine agricole le plus élevé des chefs d'exploitation et coexploitants en 2020 selon la dimension économique de l'exploitation



Champ : Île-de-France.

Source : Agreste - Recensement agricole 2020

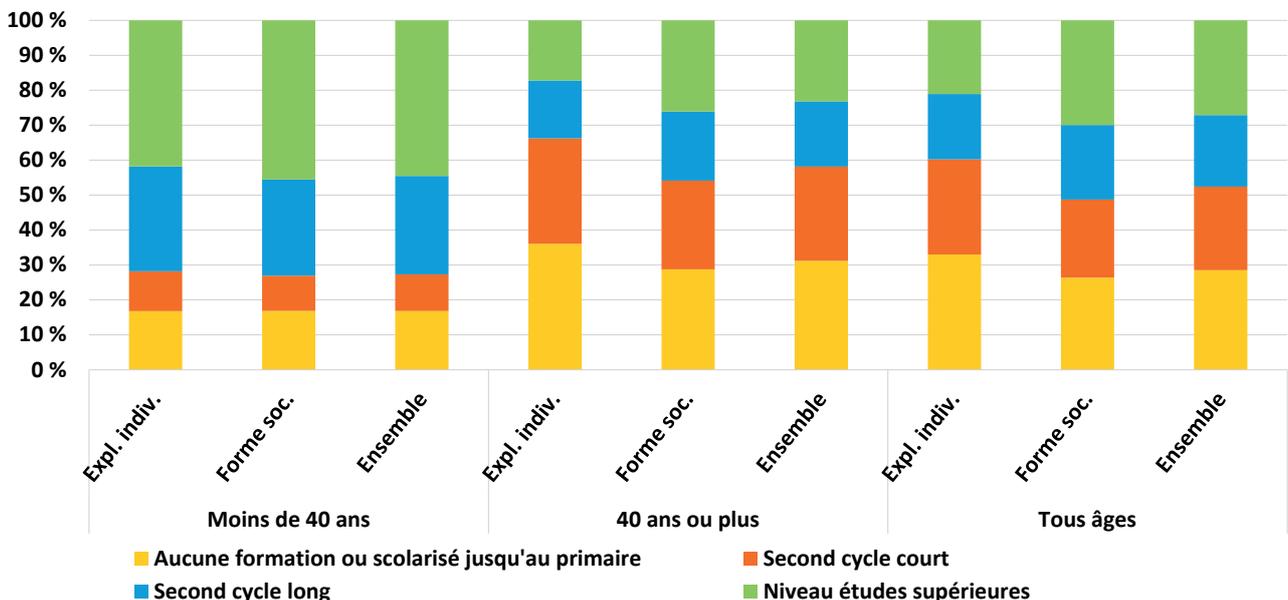
La nature juridique de l'exploitation est en partie liée à sa dimension économique. A partir d'un certain niveau de production, l'exploitation est plus fréquemment gérée en forme sociétaire. La gestion de ces entités demande de disposer de solides connaissances en matière de techniques agricoles mais également en gestion administrative

ou comptable et, le cas échéant, managériale. Tous âges confondus, 51 % des dirigeants d'exploitations sociétaires ont une formation dans le domaine agricole de niveau baccalauréat ou plus, contre 40 % des exploitants individuels. Ces écarts ne s'expliquent qu'en partie par le fait que les exploitants individuels sont en moyenne plus âgés (55 contre

51 ans). En effet, chez les plus de 40 ans, ils sont 46 % à avoir un niveau de formation dans le domaine agricole de niveau baccalauréat ou plus dans les exploitations de forme sociétaire contre 34 % en exploitation individuelle. On constate toutefois que l'écart s'atténue au sein de la classe d'âge des moins de 40 ans.

## Graphique 3

Niveau de formation le plus élevé des chefs d'exploitation et coexploitants en 2020 selon la nature juridique de l'exploitation



Champ : Île-de-France.

Source : Agreste - Recensement agricole 2020

## Comparaison entre les installations réalisées entre 2011 et 2020 et celles réalisées entre 2001 et 2010

La proportion d'exploitants et coexploitants installés hors cadre familial passe de 24 % durant la période 2001-2010 à 33 % durant la période 2011-2020. Le niveau de formation augmente, 79 % des installés entre 2001 et 2010 avaient une formation au moins égale au baccalauréat ; ils sont 86 % des installés entre 2011 et 2020. L'écart semble toutefois se creuser entre les installations réalisées dans le cadre familial et hors cadre familial. En effet, tandis qu'il y avait trois points d'écart entre la proportion d'installés avec un niveau de formation au moins égal au baccalauréat en cadre familial (78 %) et hors cadre familial (81 %) sur la période 2001-2010, il y a six points d'écart sur la période 2011-2020 (84 % en cadre familial, 90 % hors cadre familial).

La proportion d'exploitants ou coexploitants installés sans formation agricole spécifique augmente entre la période 2001-2010 (23 %) et 2011-2020 (29 %). Ce phénomène s'observe toutefois uniquement chez les exploitants reprenant une exploitation familiale. La proportion d'installés hors cadre familial sans formation agricole diminue légèrement entre 2001-2010 et 2011-2020 passant de 25 à 23 %.

**Tableau 2**

**Niveau de formation le plus élevé des chefs d'exploitation et coexploitants en 2020 installés entre 2001 et 2010 et ceux installés entre 2011 et 2020**

|  |   | Cadre familial                     |                                     | Hors cadre familial                |                                     |
|--|---|------------------------------------|-------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------------|
|  |   | Formation dans le domaine agricole | Toute formation (agricole et autre) | Formation dans le domaine agricole | Toute formation (agricole et autre) |
| Première installation entre 2001 et 2010 | Aucune formation ou scolarisé jusqu'au primaire   | 23 %                               | 4 %                                 | 25 %                               | 2 %                                 |
|  | Second cycle court                                | 14 %                               | 18 %                                | 11 %                               | 17 %                                |
|  | Second cycle long                                 | 25 %                               | 26 %                                | 28 %                               | 27 %                                |
|  | Niveau études supérieures                         | 38 %                               | 52 %                                | 36 %                               | 54 %                                |
|  | Tous niveaux de formation (en nombre d'individus) | 709                                |                                     | 223                                |                                     |
| Première installation entre 2011 et 2020 | Aucune formation ou scolarisé jusqu'au primaire   | 31 %                               | 2 %                                 | 23 %                               | 1 %                                 |
|  | Second cycle court                                | 12 %                               | 14 %                                | 11 %                               | 10 %                                |
|  | Second cycle long                                 | 22 %                               | 23 %                                | 28 %                               | 22 %                                |
|  | Niveau études supérieures                         | 34 %                               | 60 %                                | 38 %                               | 68 %                                |
|  | Tous niveaux de formation (en nombre d'individus) | 665                                |                                     | 329                                |                                     |

Champ : Île-de-France.

Source : Agreste - Recensement agricole 2020

## Source et définitions

Cette publication s'appuie sur les résultats définitifs du recensement agricole 2020. Dans le recensement agricole de 2020, le niveau de formation demandé correspond au plus haut niveau de formation atteint, en formation initiale ou continue, que la formation ait abouti ou non, à l'obtention du diplôme envisagé.

| Correspondance entre les niveaux de formation et les diplômes |   |  |
|---|---|--|
| Niveaux de formation  | Définition  | Diplômes de l'enseignement agricole  |
| Aucune scolarisation ou scolarisé jusqu'en école primaire     | Pas de qualification ou certificat d'études.  |  |
| Second cycle court  | - Brevet d'études du premier cycle (ou diplôme national du brevet),<br>- Brevet des collèges,<br>- Diplômes correspondant au CAP (certificat d'aptitude professionnelle),<br>- Diplômes correspondant au BEP (brevet d'études professionnelles de niveau 3).  | - CAPA (certificat d'aptitude professionnelle agricole),<br>- BEPA (brevet d'études professionnelles agricoles),<br>- BPA (brevet professionnel agricole de niveau 3).                   |
| Second cycle long   | Diplômes correspondant aux baccalauréats (brevet de technicien, brevet professionnel de niveau 4, baccalauréat général, technologique ou professionnel).  | - BTA (brevet de technicien agricole),<br>- Baccalauréat technologique, baccalauréat professionnel,<br>- BP REA (brevet professionnel responsable d'exploitation/d'entreprise agricole). |
| Etudes supérieures  | - Diplômes obtenus après un premier cycle universitaire (bac + 2 ans) : BTS (brevet de technicien supérieur), DUT (diplôme universitaire de technologie), etc ...<br>- Diplômes obtenus à l'issue du deuxième cycle universitaire (bac + 3 ans) : licence, ou du troisième cycle universitaire (à partir de bac + 5 ans) : master, doctorat, diplôme d'ingénieur, etc ... | - BTSA (brevet de technicien supérieur agricole),<br>- Diplôme d'ingénieur,<br>- Titre de docteur vétérinaire.   |

## Pour en savoir plus

- "Recensement agricole 2020 - 1ers résultats. 4425 exploitations agricoles en Île-de-France dont 79 % spécialisées en grandes cultures" Agreste Île-de-France Études n° 1 - Décembre 2021
- "Recensement agricole 2020. Âge des exploitants et devenir des exploitations. Une exploitation sur deux dirigée par au moins un exploitant senior en Île-de-France" Agreste Île-de-France Études n° 1 - Juin 2022
- Graph'Agri 2022 l'Agriculture, la forêt, la pêche et les industries agroalimentaires, pages 50 et 51
- INSEE Chiffres détaillés. Dossier complet région Île-de-France paru le 23 janvier 2023
- «Enquête structure 2013. La formation des exploitants agricoles : une formation agricole plus élevée chez les hommes» Agreste Primeur n° 335 - Mars 2016
- «Recensement agricole 2010. Jeunes agriculteurs, parmi les actifs les mieux formés» Agreste Primeur n° 281 - Février 2012

[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)